

La remise en eau de la plaine de Piolenc-Mornas face à la constitution d'une culture locale de l'arrangement

Back to liability to floods in Mornas-Piolenc plain. The project face to local negotiation culture

Marie Anckière et Julien Langumier

Volume 9, numéro 1, mai 2009

Gouvernance et environnement : quelles échelles de construction du commun ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039933ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Anckière, M. & Langumier, J. (2009). La remise en eau de la plaine de Piolenc-Mornas face à la constitution d'une culture locale de l'arrangement. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(1), 0-0.

Résumé de l'article

La plaine de Piolenc-Mornas (Vaucluse) est un ancien territoire inondable par le Rhône dont la reconquête est étudiée dans le cadre d'une étude d'optimisation de la gestion des zones d'expansion de crue. Au nom du principe de solidarité amont/aval, les gestionnaires envisagent la remise en eau de ce territoire, déjà marqué par de nombreuses infrastructures d'envergure nationale. Localement, les habitants ont appris à jouer avec les contraintes et les grands projets d'aménagement : quelle culture de l'arrangement se construit avec le temps au niveau local ? Au regard des enjeux du présent, comment la mémoire active du passé inondable de la plaine participe à la construction des représentations du territoire ? Comment toutes les pénétrantes en termes d'infrastructures ont participé à la transformation de la plaine rurale en une campagne moderne ? Enfin, comment le projet de remise en eau s'inscrit-il dans ce territoire ?

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2009



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LA REMISE EN EAU DE LA PLAINE DE PIOLENC-MORNAS FACE A LA CONSTITUTION D'UNE CULTURE LOCALE DE L'ARRANGEMENT

Marie Anckière¹ et Julien Langumier², ¹Urbaniste, Chef d'unité territoriale du Genevois, Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de la Haute-Savoie (DDEA 74), Courriel : Marie.anckiere@developpement-durable.gouv.fr, ²Docteur en ethnologie – Chercheur associé au Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires « Ville, Espace, Société » (RIVES), Maurice Audin, 69518, VAULX-EN-VELIN, France et à l'UMR 5600 Environnement, ville, société, 18 rue Chevreul, 69362, Lyon cedex 07, France Courriel : langumier@yahoo.fr

Résumé : La plaine de Piolenc-Mornas (Vaucluse) est un ancien territoire inondable par le Rhône dont la reconquête est étudiée dans le cadre d'une étude d'optimisation de la gestion des zones d'expansion de crue. Au nom du principe de solidarité amont/aval, les gestionnaires envisagent la remise en eau de ce territoire, déjà marqué par de nombreuses infrastructures d'envergure nationale. Localement, les habitants ont appris à jouer avec les contraintes et les grands projets d'aménagement : quelle culture de l'arrangement se construit avec le temps au niveau local ? Au regard des enjeux du présent, comment la mémoire active du passé inondable de la plaine participe à la construction des représentations du territoire ? Comment toutes les pénétrantes en termes d'infrastructures ont participé à la transformation de la plaine rurale en une campagne moderne ? Enfin, comment le projet de remise en eau s'inscrit-il dans ce territoire ?

Mots clés : inondation, mémoire, négociation, mobilisation locale, zone d'expansion de crue, Piolenc-Mornas (Vaucluse)

Back to liability to floods in Mornas-Piolenc plain. The project face to local negotiation culture.

Abstract : The plain of Piolenc-Mornas (Vaucluse) is a former flooded territory by the river Rhône modified by the huge project of hydroelectricity exploitation in the 1970's. The possibility of making it liable to floods again is studied within a global plan of optimization of floods expansion areas. Following solidarity principle between upstream and downstream, the stakeholders want to use this agricultural area to stock water and limit rise in water level. Trough numerous projects of infrastructures set in this plain in the 1990's (high speed train), the inhabitants learnt to deal locally with the constraints of global land settlement. They have developed an attitude to claim for compensations which participate to a "bargaining culture". Towards the stakes in the present, how does the memory of the flooded past of the plain participate to the identity of territory? How the former negotiations relative to the implementation of infrastructures have participated in turning the rural plain into modernity? Finally, how these two dynamics, memory and negotiation, influence the mobilization against the project of optimization of floods expansion areas ?

Keywords: floods, memory, negotiation, local mobilization, floods expansion areas, Piolenc-Mornas (Vaucluse – France).

Introduction

A l'entrée de la Provence, en rive gauche du Rhône, la plaine de Piolenc-Mornas est une vaste zone agricole de 1300 hectares qui a été inondée par le Rhône jusqu'à ce qu'en 1974, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) réalise des aménagements pour exploiter le potentiel hydroélectrique du fleuve et édifie sur les berges des digues insubmersibles. Suite aux crues de décembre 2003 qui ont touché des territoires plus à l'aval, les actions menées dans le cadre du Plan Rhône prévoient de remobiliser les zones d'expansion des crues à l'échelle du bassin pour un meilleur écoulement et l'atténuation des inondations à l'aval, suivant un principe de solidarité et un parti-pris naturaliste à l'image de ce que Sophie Bonin a observé sur la Loire : « On

aménage désormais aussi la Loire dans un but écologique [...], l'acquisition de terres riveraines pour ne rien y faire est devenue une forme d'aménagement. » (2008 : 281). Alors que le projet étudie les possibilités d'inonder à nouveau la plaine lors des fortes crues du Rhône en réalisant un déversoir sur les digues de la CNR, des mobilisations locales prennent déjà forme.

Nous proposons de les analyser au regard de l'expérience constituée dans la plaine au cours des précédents conflits générés par des grands projets d'infrastructures (travaux de la CNR, passage de l'autoroute, implantation d'une ligne haute-tension et plus récemment de la ligne TGV). Dès lors, les transformations des formes de participation du local face aux décisions d'aménagement portées par un niveau plus central (national ou

bassin) ne se comprennent pas seulement à travers l'évolution de paradigmes de gouvernance tels que ceux décrits par Cécilia Claeys-Mekdade (2006) (l'imposition moderniste, l'opposition environnementale et la participation « écocitoyenne ») mais aussi dans les choix stratégiques arrêtés par les syndicats d'agriculteurs et les associations de riverains au regard des échecs et des succès des précédentes mobilisations. Dans ce contexte, « il ne suffit pas de regarder ce que les nouveaux objets produits par l'ingénieur font à l'espace, mais comment en retour, par adaptation réciproque, [...] les sociétés rétroagissent sur le réseau ou l'objet technique » (Marié, 1996 : 67).

Sur le terrain du tracé du TGV Méditerranée, Jacques Lolive (1997) montre déjà, dans la durée, le passage d'une « contestation riveraine » aux « reformulations de l'intérêt général ». Dans le cas de la « remise en eau » de la Plaine de Piolenc-Mornas, l'enquête s'inscrit en amont du projet et permet d'analyser la genèse de la mobilisation locale au regard des relations établies de longues dates avec le fleuve et de l'expérience constituée localement par les conflits locaux suscités par les aménagements antérieurs. Elle repose sur une ethnographie réalisée à partir d'entretiens auprès d'habitants de Piolenc et de Mornas (riverains, agriculteurs et élus locaux), et de l'ensemble des protagonistes (gestionnaires du risque, responsables de l'urbanisme, professionnels de la concertation). Une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été menés à partir de grilles d'entretiens adaptées au profil des personnes rencontrées. Par soucis de confidentialité, les noms de toutes les personnes interrogées ont été modifiés. En plus de ces entretiens, le fait de vivre sur place a permis de multiplier les rencontres informelles. L'enquête de terrain a été complétée par le dépouillement des délibérations des conseils municipaux des deux communes, depuis 1856 pour Piolenc, et depuis 1900 pour Mornas, aux dates des grandes crues qu'a connues la plaine ainsi que des archives municipales concernant l'aménagement hydroélectrique du Rhône (chute de Caderousse 1969-1977), les plans anciens de la commune de 1826 (Mornas).

En effet, malgré les aménagements de la CNR, les inondations restent bien ancrées dans les mémoires des anciens Mornassiens et Piolénçois. Les souvenirs afférents sont transmis aux nouveaux venus car ils renvoient à l'identité originelle de la plaine et certaines pratiques de prévention des crues ont été conservées. Si cette mémoire est restée active pendant près de trente ans en participant à la préservation du caractère agricole de la plaine, elle ne joue en revanche pas de rôle facilitant dans l'acceptation du principe de « remise en eau » de la plaine, perçu comme contraire aux intérêts locaux.

Les grands projets d'infrastructures ont participé à la transformation de la plaine rurale en une campagne moderne, à l'origine de la distinction entre deux groupes sociaux et deux formes de mobilisation : les agriculteurs attachés à la défense de leur activité et les habitants périurbains revendiquant la protection de leur cadre de vie. Les aménagements à répétition

ont, de plus, permis aux riverains de se familiariser avec les gestionnaires et de développer une culture de l'arrangement, depuis la négociation pour l'obtention d'indemnités jusqu'à la mobilisation pour contrer des projets déjà avancés.

Dans ce contexte, comment la mobilisation locale emprunte-t-elle à des ressources héritées du passé ? En l'occurrence, à l'expérience des conflits précédents pour obtenir les meilleures compensations aux dépens de la mémoire du risque d'inondation jouant dans un sens favorable au projet ?

Un passé inondable toujours actif ?

*La bêche et la charrue ont remplacé les armes,
La joie et les labours : la guerre et les alarmes
Plus besoin de remparts, plus besoin de donjons,
Chacun des habitants est maître en sa maison.*

*Mais le Rhône est tout près, qui menace la porte,
Et c'est pourquoi Mornas est restée Ville forte,
Protégée par sa digue aux puissants contreforts
Qui des eaux en furie, arrête les efforts.*

*Rhône qui de Mornas fit les terres fécondes
Continue tes bienfaits, mais que jamais tes ondes
N'emportent la récolte et le toit protecteur
Qui de tes riverains assure le bonheur.*

Général Jules Bonamour
Notable de Mornas (1886 – 1941)

La circulation actuelle de ce poème du début du siècle qui évoque les liens tissés avec le fleuve, menaçant et bienfaiteur, traduit la transmission, encore aujourd'hui, des récits des inondations d'autrefois. La persistance de cette mémoire peut surprendre car, depuis une trentaine d'années, les aménagements de la CNR protègent la plaine contre les crues du Rhône. Après avoir rendu compte des bouleversements des grands travaux des années 1970 dans le rapport établi au fleuve, nous montrerons en quoi la mémoire des crues est encore activée pour servir les enjeux relatifs à l'identité locale et les intérêts agricoles, sans qu'elle ne participe à l'acceptation locale du projet de remise en eau de la plaine.

La plaine réinventée par la CNR

Alors qu'au 19^{ème} siècle, l'enjeu est de lutter contre les inondations, au début du 20^{ème} siècle, l'exploitation hydroélectrique fait émerger la loi Rhône de 1921 qui structure l'aménagement du fleuve du triple point de vue du potentiel

hydroélectrique, de la navigation et de l'agriculture¹. L'espace est réinventé pour être mieux adapté aux usages de la société moderne et le Rhône ne déroge pas à cette « démarche de domestication de ce qui était jusqu'alors laissé au caprice de la nature et du temps (dans sa double acceptation météorologique et historique) » (Marié, 1996 : 68).

Les communes de Piolenc et Mornas sont situées en amont de l'aménagement hydroélectrique de Caderousse, mis en service en décembre 1975, et en aval de l'aménagement de Donzère-Mondragon qui date de 1952. L'endiguement du Rhône au droit des deux communes a été réalisé afin de permettre à la CNR d'acheminer l'eau jusqu'à l'usine hydroélectrique. Les anciens habitants évoquent les travaux du canal de Donzère-Mondragon, qui ne les ont pourtant pas directement touchés mais dont l'ampleur a marqué les esprits :

Mme Mouton : *C'était le plus grand chantier du monde je crois !!*

M. Mouton : *oui, oui, à cette époque ! Et quand ils avaient creusé le canal, il y avait des sources qui arrivaient, il y avait des sources comme ça !*

Mme. Mouton : *et il y avait une dragueuse, comment s'appelait la dragueuse ? Je ne m'en rappelle plus ! La Marion c'était !*

M. Mouton : *oui, la Marion ! C'était la plus grosse du monde. (...) Il y avait plus de 10 000 ouvriers je crois qui travaillaient, pour le creusement, pour la conduite des machines... Ils avaient même fait un village pour les ouvriers.*

Mme. Mouton : *une cité, et même deux ou trois cités, parce qu'il y avait la cité un, la cité deux, et même la cité quatre !* (M. et Mme Mouton, 86 ans, anciens agriculteurs, Mornas)

Alexandre Giandou² rappelle le bouleversement du monde agricole provoqué par les travaux de la CNR à Donzère-

Mondragon et les expropriations à grandes échelles³ responsable d'« un mouvement d'exode vers les villes ». L'aménagement de la digue au droit de Piolenc et Mornas a moins marqué les esprits, malgré l'impact direct de cette dernière sur l'inondabilité de la plaine. A l'époque, les riverains ne se sont pas mobilisés contre la CNR comme cela a pu être le cas plus en aval, sur l'île de la Barthelasse à Avignon (Gentric et Langumier, 2009) : « ça nous a arrangé ! », explique un Mornassien du fait de la protection contre les crues. Il ajoute :

J'ai vu changer la plaine de Mornas, et toute la vallée du Rhône depuis qu'elle a été canalisée. Avant c'était la jungle, il y avait des îles. [...] Il y a eu des expropriations bien sûr, pour faire les bordures de digue, les endiguements, seulement le bord du Rhône, c'était pas l'Amazonie... mais presque ! La jungle... Vous aviez des bandes de bois de 150 à 200 mètres, impénétrables parce que toujours noyés. Ils n'ont pas acheté ça cher et il n'y a pas eu de protestations. Au contraire, ça a été présenté, et ils avaient raison d'ailleurs, de cette manière : « voilà, vous ne vous noierez plus. On vous assure, on vous empêche les inondations. » (Gaston Salti, 80 ans, Mornas, ancien garde canal)

Le plan cadastral de 1825 (figure 1) traduit le visage du Rhône avant qu'il ne soit aménagé par la CNR (figure 2).

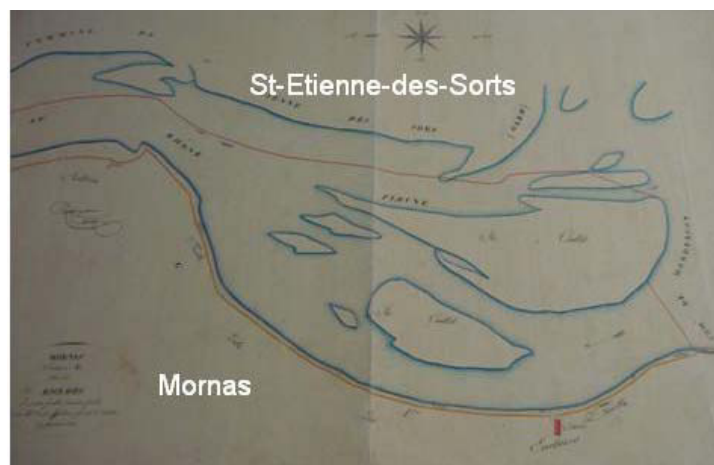


Figure 1. Le Rhône avant les aménagements de la CNR. (source : photographie d'une page du Plan Cadastral de Mornas, « Mornas, section G dite des Enclaves en quatre feuilles, deuxième feuille levée par Mr. Edouard Mathiron, géomètre du cadastre en septembre 1825 »)

¹ Il permet de satisfaire « la navigation qui correspond au tiers aval du Rhône –entre Lyon et Arles–, l'irrigation sur le Bas Rhône et l'hydroélectricité du Haut Rhône où le régime torrentiel du fleuve se prête bien à la production hydroélectrique », (Vernière, 1999 : 22). En 1933, la Compagnie Nationale du Rhône est créée et obtient la concession de l'aménagement du Rhône, selon le projet établi par l'Etat depuis 1921. Le Rhône compte aujourd'hui 18 aménagements hydroélectriques dits « à buts multiples » entre la Suisse et la Méditerranée (19 centrales, 19 barrages et 14 écluses à grand gabarit).

² D'après l'auteur, « onze opérations d'expropriations, réalisées entre 1949 et octobre 1952, touchent 339 exploitations pour un total d'environ 2 000 hectares de terres de culture en partie irriguée » (Giandou, 2005).

³ A. Campagne, « Les expropriations à Donzère-Mondragon », dans *Donzère-Mondragon*, numéro hors série de *La Houille Blanche*, 1952, pp. 405-408, p. 405.

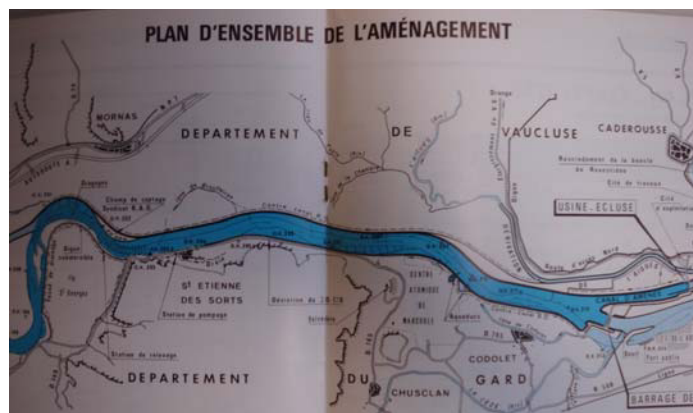


Figure 2. Détails du plan d'ensemble de l'aménagement de Caderousse (source : archives mairie de Piolenc)

Les aménagements de la CNR relèvent alors des grands travaux d'intérêt général, qui doivent s'imposer aux égoïsmes locaux. Dans ce contexte, « l'habitant renvoie d'abord à cette construction qu'est le local – un local qui s'est longtemps décliné dans les approches "aménagistes" comme une construction négative, synonyme (et source) de brutalité paysanne, d'une conception inachevée de la civilisation dans des espaces marginaux – civilisation en pleine élaboration qu'incarnent les ingénieurs des Etats-nations » (Blanc et Bonin, 2008 : 18). La canalisation du fleuve par la CNR a été cependant bien acceptée par les riverains grâce aux compensations apportées (irrigation agricole, port de plaisance, rivière artificielle pour des pratiques de loisirs) :

Au moment de la réalisation des aménagements ça s'est quand même, en règle générale, toujours très bien passé. La CNR c'est un peu tonton Cristobal, je ne sais pas si vous connaissez la chanson de Pierre Perret : la CNR arrive, c'est le Pérou, quoi ! [...] A chaque fois, la CNR élargissait le projet au-delà des trois missions initiales pour qu'il y ait une adhésion des riverains. En général, je crois qu'on peut dire que les aménagements et le passage de la CNR ont toujours été bien vu. (Technicien CNR)

L'action de la CNR a dépassé les seuls aménagements pour « acheter » l'acceptation locale de sa présence. Beaucoup lui sont redevables de la soustraction aux inondations permettant aujourd'hui des cultures « à haute valeur ajoutée » comme les pépinières de vigne.

L'identité originelle du lieu et les pratiques habitantes

Trente ans après les aménagements, les anciens habitants évoquent volontiers les « coups du Rhône » pendant lesquels « on buvait un coup », « on se noyait » quand « le Rhône était gros ». Les débordements sont chaque fois rapportés aux crues de la Saône, de l'Ardèche, ou de l'Isère, à l'affluent responsable des

inondations selon des caractéristiques propres⁴. Un habitant se remémore ainsi une crue de l'Ardèche formée à partir des orages de la fin de l'été et explique les dégâts causés à Mornas, à proximité de la confluence :

Ils vendangeaient, c'était le 30 septembre, et l'après-midi ils ont entendu crier, ils se sont dit, « mais qu'est-ce qui se passe pour qu'on entende les gens crier comme ça ? ». A l'époque tout était calme, il n'y avait pas de bruit et c'était l'Ardèche qui arrivait ! Il y avait eu 21 mètres d'Ardèche à Vallon Pont d'Arc. On m'a dit : « on a eu juste le temps de monter sur les digues, monter les mulets, et on a vu partir les cornues, on a tout vu partir ! » Mornas, Pont-Saint-Esprit, il faut six heures à l'eau pour venir, pas plus ! (M. Pierre Dupond, 78 ans, Mornas, ancien agriculteur)

Si certaines fermes conservent les traces de la grande crue du 31 mai 1856, la plupart des riverains évoquent les inondations de novembre 1935 et celle de novembre 1951, qu'ils ont vécues. Certains s'appuient sur des photographies anciennes pour attester de ce qui n'arrive plus aujourd'hui.



Figure 3. Inondation de novembre 1951, vue depuis la forteresse de Mornas (source : habitant)

Le principal dommage était la destruction des cultures sur des terres fertiles, exploitées par une quarantaine de fermes. Selon la saison, les crues menaçaient soit directement les céréales prêtes à être moissonnées, soit les récoltes maraîchères, soit les semences de blé noyées par le Rhône. Une agricultrice se souvient :

Une année, je me souviens, on avait les tomates. On avait un champ de tomates qui était de toute beauté. Il est

⁴ La désignation de l'affluent responsable de l'inondation permettait de qualifier la période, la violence et la durée de la crue ainsi que la qualité fertilisante des limons déposés sur les terres agricoles.

arrivé le Rhône, je me souviens, les inondations, le 6 octobre. Ça nous a tout noyé. On n'a pas ramassé une tomate ! Et après quand le Rhône est parti, c'était rouge de tomates ! Oh, on avait tout perdu ! Et ça nous arrivait souvent. (Mme Séguret, ancienne agricultrice, 82 ans, Mornas)

Pour pallier ces pertes, certains agriculteurs cultivaient du sorgho, aussi appelé dans la région millet à balais. Cette céréale se sème plus tardivement et la récolte se déroule en deux temps : d'abord le grain, et ensuite la paille, transformée dans la région en balais. D'autres cherchaient une autre activité pour « vivoter » jusqu'à la récolte suivante :

Quand vous aviez ça deux ou trois ans de suite, vous pouviez aller travailler ailleurs ! Alors les gens coupaient des cannes pour faire des canniers, coupaient des bois d'acacia pour faire des piquets. Les gens essayaient d'avoir une activité autre, qui ne rapportait guère ! Du bois de chauffage, du bois pour les scieries. [...] Mais enfin, ça vous empêchait de crever de faim ! Ça payait le pain au boulanger, et voilà ! (Gaston Salti, 80 ans, Mornas, ancien garde canal)

L'humidité persistante, pendant et après la crue, font dire à une habitante de la plaine : « les enfants je les ai élevés en haut, je ne les ai pas élevés en bas ! ». Les vieilles fermes restaient habitables pendant les inondations, les chambres, la cuisine et les pièces principales étant situées à l'étage : « avant on avait prévu, tout était surélevé ». Un refuge pour les animaux était aussi aménagé en cas de crue, appelé en patois le « récati » :

On les montait à l'étage. On montait les cochons, parce qu'en général c'était aux alentours de Noël. Les cochons faisaient des fois 150 kg. Alors on les attrapait, mon père et mon frère par les oreilles et on soulevait la queue, on montait les escaliers. Les cochons, je t'assure que ça gueulait ! Oh, oh, c'était terrible ! Et dans toutes les fermes autour on entendait crier les cochons, tout le monde ! (M. Mouton, 86 ans, ancien agriculteur, Mornas)

Pour se déplacer en période de crue, chaque ferme possédait une barque, d'environ six mètres de long. Les agriculteurs rencontrés ont tous conservé leur embarcation. Ils y sont attachés et fiers de la montrer aux visiteurs comme un objet de curiosité témoignant d'un passé révolu mais aussi d'une protection dans l'attente du retour du Rhône :

Et aujourd'hui, il vous reste la barque ?

Mme Séguret : *ah !*

M. Séguret : *la barque ? ah ! oui, je l'ai toujours*

C'est vrai ?

Mme. Séguret : *ah oui, parce qu'elle était là en bas, tu l'avais mise sur des fers. Mais quand Georges s'est installé, il a fallu la déménager. Et cette barque, non pas*

la mettre à la poubelle, non ! Il l'a montée au grenier à foin ! Alors, ils s'y sont tous mis pour monter sa barque ! M. Séguret : avec le lève-palettes. Ça ne passait pas la porte, enfin, il y avait les fils. Mais j'ai dit « non, ça je le garde ! »

Vous ne vouliez pas vous en séparer !

M. Séguret : *oh, elle attend ! Elle attend le Rhône !*

(M. et Mme Séguret, anciens agriculteurs, 85 et 82 ans, Mornas)



Figure 4. Récati, ferme mornassienne (source Marie Anckière)



Figure 5. Cabane à lapins surélevée, ferme mornassienne (source Marie Anckière)



Figure 6. Barque « qui attend », ferme mornassienne (source : Marie Anckière)

L'évocation par les anciens habitants de ces souvenirs et la permanence de modes d'habiter singuliers traduisent leur appartenance à la plaine dont l'identité originelle remonte à ce passé inondable, antérieur aux aménagements. Alors que la population a doublé depuis le début des années 1970, le processus d'apprentissage de l'histoire du lieu passe pour une part par la transmission par les natifs de ces récits d'inondation aux nouveaux habitants.

Genèse d'une règle locale : l'inconstructibilité de la plaine

L'agriculture a bénéficié de la richesse agronomique des sols alluvionnaires grâce aux inondations qui ont amené de fertiles limons depuis plusieurs siècles. Les qualités de cette terre humide et limoneuse compensaient largement les pertes occasionnelles, comme l'explique un habitant : « c'était le fleuve qui à la fois te ruinait, mais à la fois te re-nourrissait ». Un agriculteur défend de même les raisons de rester dans la plaine : « on est resté. On avait certains avantages, on n'arrosait pas, tout poussait bien. Mais quand il y avait des inondations, on n'allait pas chercher les récoltes ».

Après les aménagements de la CNR, les agriculteurs ont pu bénéficier de cette terre exceptionnelle sans craindre les inondations. La mémoire des crues contribue cependant à préserver la plaine d'une urbanisation diffuse et à protéger l'intérêt agricole. Différentes réglementations relatives au risque ont, de plus, permis de conserver le caractère agricole de la plaine malgré la pression foncière croissante dans la région⁵. A Piolenc

⁵ Tout d'abord, le Plan des Surfaces Submersibles, approuvé le 6 août 1982, tend à préserver le libre écoulement du Rhône et à conserver les champs d'inondations du Rhône. Les crues torrentielles des ruisseaux de l'Aygues et du Rieu Foyro en 2002

comme à Mornas, la plaine est classée en zone NC ou ND dans le POS, c'est-à-dire en zone agricole ou zone naturelle : « Jusqu'à présent ils se sont basés sur le fait que ce n'était plus inondé. Mais c'est toujours porté inondable quand même! C'est toujours classé zone inondable. C'est pour ça qu'il ne se construit plus maintenant », explique un habitant. Certains agriculteurs reconnaissent l'intérêt du principe d'inconstructibilité : « Nous ça nous arrange parce que ça laisse quand même une zone agricole, mais après où ça nous arrange moins, c'est si le Rhône revient. » D'autres anticipent l'abandon de terrains agricoles, faute de reprendre : « ça va finir en lotissements », disent-ils.

« Est-ce que ce n'est pas constructible à cause des inondations ou parce que c'est des zones agricoles aussi ? » se demande judicieusement un habitant de Piolenc. Les deux enjeux convergent en effet et tendent localement à se renforcer l'un l'autre. En effet, la réglementation en matière de risque combinée à la mémoire de l'inondabilité de la plaine, ont œuvré dans la même direction pour préserver la plaine de Piolenc-Mornas de l'urbanisation.

Malgré cette dynamique générale, le lotissement dit des « Islons » a été édifié à partir de 1978 en un point bas de la plaine où les maisons de plain pied connaissent des inondations liées au ruissellement. Pour M. Chatelais, le premier à avoir fait construire sa maison dans le quartier, les terrains sont devenus constructibles suite à des arrangements au sein de la municipalité :

Et c'était M. C. qui nous a vendu le terrain. Mais en sachant très bien que c'est des gens qui sont passés dans les mairies. Parce que ces terrains sont passés constructibles, c'est parce qu'ils étaient dans les mairies [...] Vous savez, vous ne vous mettez pas dans une mairie pour rien hein ! Surtout ici ! Que par intérêt ! A Mornas tous les terrains qui ne sont pas inondables, il y a du blé sur le sol, et tous les terrains qui sont inondables, il y a les maisons ! C'est quand même..., c'est le seul, ce n'est pas normal ! (M. Chatelais, 40 ans, quartier des Pièces, frigoriste, Mornas)

Le maire actuel reconnaît la « faute urbanistique » mais relativise les décisions prises dans un contexte différent⁶ :

et 2003, affluents du Rhône, ont amené plus d'un mètre d'eau dans le centre-ville de Piolenc et inondé des quartiers de Mornas. L'association du Rieu de Piolenc et de ses environs qui a été créée par des sinistrés suite aux deux crues travaille à l'émergence de projets qui détourneraient les affluents des zones urbanisées afin qu'ils rejoignent directement le Rhône en cas de crue. Il existe, de plus, un Plan de Prévention des Risques (PPR) spécifiques à ces ruisseaux.

⁶ Dans le Vaucluse la catastrophe de Vaison-la-Romaine du 22 septembre 1992 a agi comme un électrochoc en mettant à l'agenda des élus la prévention du risque inondation. Au niveau

Les Islons sont derrière la digue. D'où une faute urbanistique d'avoir laissé construire. [...] Alors, pourquoi ça a été construit là ? Je ne sais pas, très honnêtement, je ne sais pas. Moi, personnellement, j'aurais été à l'époque, peut-être que je laissais construire également. On n'avait pas les mêmes visions des événements qui se sont passés maintenant... [...] La DDE, la DDA et compagnie, auraient aussi pu à l'époque être aussi intransigeants avec les collectivités qu'ils le sont aujourd'hui dans les PPR inondations. Alors qu'à l'époque, il n'y avait pas cette méfiance. (M. Dussargues, Maire de la commune de Mornas, 58 ans, retraité des Postes)

Entre la soustraction de la plaine aux inondations du Rhône en 1975 et le premier POS de la commune de Mornas approuvé le 6 décembre 1985, aucun texte ne réglementait l'urbanisation au titre du risque. Pour les nouveaux venus, s'installer aux Islons offrait donc la possibilité de vivre à la campagne, à proximité de leur lieu de travail et de grandes infrastructures de transport, et à un prix plus intéressant que sur les coteaux. Le foncier est en effet élevé à « la montagne » et bon marché « dans la plaine » :

A Mornas, il y a deux quartiers : des quartiers résidentiels, vous vous croiriez à Grasse, un peu plus haut là, il y a des murs en pierres, des belles maisons, c'est fleuri, c'est très joli. Et puis, on a la plaine où on hérite de tout [les infrastructures] ! Nous on est un peu les culs-terreux du village, donc on a voulu un peu s'insurger contre ça. (Mme Clerc, 60 ans, formatrice retraitée, Mornas)

M. Chatelais se souvient des conseils bienveillants des agriculteurs :

Quand la maison se faisait, il y avait tous les pépés et mémés qui disaient : « et bien vous avez choisi, vous construisez à un drôle d'endroit, achetez-vous une barque en premier ! » Mais nous, on ne comprenait pas ! [...] Le problème, c'est que les vieux il aurait fallu les connaître avant pour leur parler, j'aurais pu prendre les devants comme on dit. Mais normalement, ça aurait dû être la mairie qui aurait dû nous le dire. (M. Chatelais, 40 ans, quartier des Pièces, frigoriste, Mornas)

L'exception à la règle locale est le fait de populations étrangères au lieu. Elle montre les limites des intérêts agricoles et du passé inondable de la plaine dans un contexte de périurbanisation où la mémoire se transmet sous contraintes du fait des transactions foncières et immobilières.

national, la loi Barnier de 1995 qui instaure le PPR fait également suite à ces événements qui causèrent vingt et un morts et quarante disparus.

Au final, la culture de l'inondation qui pourrait désigner ces récits et pratiques encore présents en dépit des aménagements de la CNR n'est réactivée qu'au travers d'intérêts qui fluctuent avec le temps : préservation des enjeux agricoles et ressource identitaire, principalement. L'analyse de la mobilisation contre le projet de remise en eau montre en revanche qu'elle est alors absente au profit de l'expérience des pratiques d'arrangement avec la puissance publique.

Une configuration sociale et des expériences antérieures structurantes

Après avoir retracé la genèse du projet de remise en eau de la plaine de Piolenc Mornas pour écrêter les crues du Rhône, la mobilisation locale naissante est appréhendée au regard de la configuration sociale singulière de ce territoire agricole touché par la modernisation. L'arrivée de nouveaux habitants, ainsi que les précédentes confrontations à des grands projets d'aménagement permettent en effet de comprendre la réorientation des mobilisations locales depuis une réaction d'opposition vers une logique de l'arrangement.

Le projet de « remise en eau » des gestionnaires du Plan Rhône

Action emblématique du volet « inondations » du Plan Rhône⁷, le projet d'optimisation des zones d'expansion de crues correspond à une intervention hybride d'aménagement et de retour à un fonctionnement plus naturel du fleuve. Au nom du principe de solidarité de l'amont envers l'aval, il se traduit localement par la « reconquête » de la plaine de Piolenc-Mornas, comme le formulent les gestionnaires, c'est-à-dire sa remise en eau pour des crues importantes en dépit des protections existantes apportées par les ouvrages de la CNR. A partir des conclusions de l'Etude Globale des crues du Rhône (EGR), réalisée à la suite des crues de 1994 dans le Bas-Rhône, les services de l'Etat ont étudié l'optimisation des zones d'expansion de crues et la remobilisation de certaines d'entre elles⁸. La possibilité d'écrêter les crues grâce à la remise en eau des espaces soustraits aux inondations par la CNR a, de plus, été formulée par des riverains lors des Comités Territoriaux de Concertation⁹ (CTC) sur le

⁷ Ce plan « grand fleuve », initié en 2007, est conçu comme un projet global de développement durable par un partenariat qui réunit pour le volet « inondations » les Régions, l'Etat, l'Europe et la Compagnie nationale du Rhône (les autres volets touchent à l'identité et au patrimoine, à la qualité des eaux, ressource et biodiversité, à l'énergie, au transport fluvial et au tourisme).

⁸ Le principe consiste à modifier les mécanismes d'entrée (création de déversoirs), de stockage et de sortie des eaux, mais aussi de jouer sur le moment du stockage (si possible pendant la pointe de la crue).

⁹ Les Comités Territoriaux de Concertation ont été mis en place sur le Rhône en mars 2005. Ils constituent des scènes d'échanges, au niveau local, entre tous les acteurs concernés par la prévention

Rhône aval. Les tableaux suivants ont été présentés en CTC et ont été utilisés pour communiquer sur le projet. Ils traduisent la modification des seuils de déversements sur chaque zone d'expansion de crue pour obtenir une amélioration globale de l'écoulement du Rhône en crue.

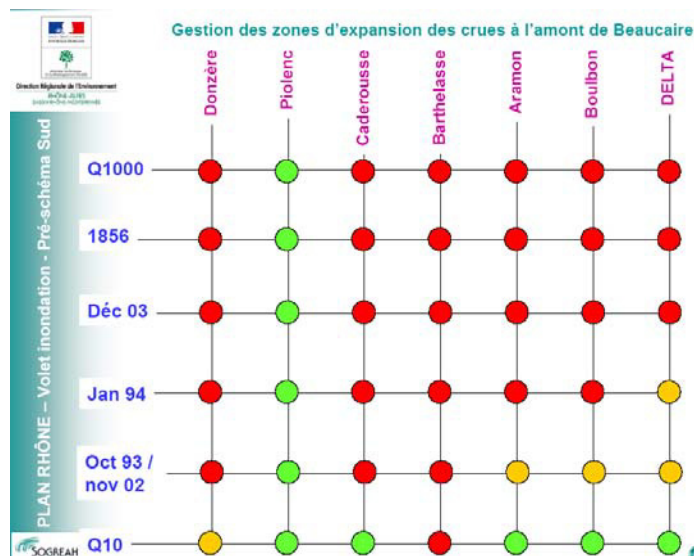


Figure 7. Niveau de protection actuel des ZEC. Légende : en rouge : plaine inondée ; en vert : plaine non inondée ; en jaune : inondation partielle¹⁰ (Source : Etude SOGREAH, *Analyse des scénarios d'optimisation des ZEC*, Janvier 2008)

Une responsable explique le graphe qui correspond à la situation actuelle :

Donc ça [figure 8] c'est le constat d'aujourd'hui, et on voit qu'il y a quand même des grosses disparités, par exemple Piolenc, qui n'est pas du tout inondé pour les crues du Rhône alors que la Barthelasse l'est à chaque fois pour des crues décennales. On est parti de ce constat et on s'est dit bon ça serait quand même bien d'essayer d'homogénéiser un peu plus la situation. (Alice Grand, chargée de mission, DIREN Rhône Alpes)

Graphiquement, les objectifs du projet d'optimisation des ZEC se traduisent dans le tableau 9.

des inondations (élus, maîtres d'ouvrage, représentants socioprofessionnels, associations...).

¹⁰ Les noms désignent en abrégé les grandes plaines inondables et non les villages eux-mêmes. Q10 : crue décennale, Q1000 : crue millénaire

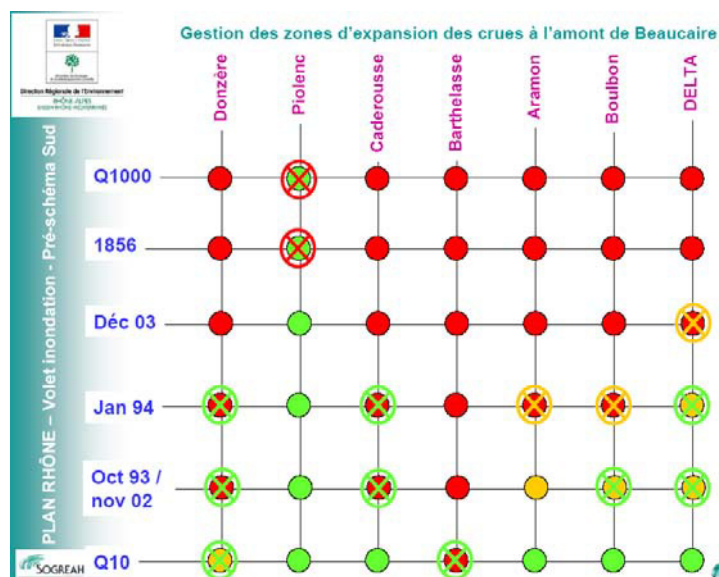


Figure 8. Objectifs généraux de niveau de protection proposés. Légende : croix verte : mise hors d'eau ; croix rouge : mise en eau (Source : Etude SOGREAH, *Analyse des scénarios d'optimisation des ZEC*, Janvier 2008)

Dans cette configuration, toutes les zones d'expansion de crues seraient moins souvent inondées car mobilisées seulement pour les crues les plus rares, sauf la plaine de Piolenc-Mornas. La création d'un déversoir sur la digue CNR induit alors des débordements à partir d'une crue semblable à celle de décembre 2003. En septembre 2007, la chargée de mission de la DIREN s'est rendue dans la commune de Piolenc pour présenter le projet aux élus. La réunion, bien que « houleuse », a permis le lancement d'une étude hydraulique approfondie sur le secteur de Piolenc-Mornas :

Ca a donné une réunion assez...[rires] assez houleuse ! Ils ont écouté quand même. Ils nous ont laissé présenter l'étude, ils ont écouté. Bien sûr, ils n'ont pas adhéré à 100% au projet. De toutes manières, on ne s'attendait pas trop à ça, mais je dirais ça a quand même été constructif parce qu'on a convenu ensemble, que d'accord il y avait cette étude, que peut-être, cette remise en eau avait été proposée donc il fallait qu'on creuse un peu l'idée, donc il fallait qu'on aille un petit peu plus dans le détail. Donc, je leur ai proposé de lancer vraiment une étude hydraulique spécifique sur leur secteur. (Alice Grand, chargée de mission, DIREN Rhône Alpes)

L'étude va aussi permettre à la DIREN de recenser les enjeux du territoire, et de proposer des aménagements pour accompagner la remise en eau :

Mais on sait qu'il y aurait des aménagements connexes à proposer, par exemple, pour entre guillemets « vendre le projet aux riverains », il faut aussi qu'ils en tirent un

certain bénéfice, enfin... Nous, ce qu'on voudrait leur apporter, c'est un mieux par rapport aux inondations du Rieu Foyro et de l'Aygues. (Alice Grand, chargée de mission, DIREN Rhône Alpes)

Le choix d'inonder la plaine agricole de Piolenc Mornas permet de réduire les inondations dans les secteurs urbanisés comme Avignon et Arles et met en jeu une solidarité des campagnes en faveur des villes (Gentric et Langumier, 2009). Même si l'impact est négatif localement, les gestionnaires doivent convaincre les élus et les habitants que leur contribution est indispensable à l'obtention d'un bilan positif global :

Je comprends tout à fait intellectuellement qu'on puisse se dire « il y a moins d'enjeux sur les plaines de Piolenc-Mornas qu'à Arles » ! Seulement, comment gère-t-on éventuellement l'insatisfaction des gens de cette plaine ? C'est un point qui n'est pas tellement approfondi ! Toujours évoqué mais jamais approfondi : la solidarité amont-aval, rive droite-rive gauche... Pour Arles, ils disent « bah oui, soyez solidaires, laissez-vous inonder ! il n'y pas de raisons que je sois inondé et pas vous ! » Voilà, c'est la solidarité vue par Arles, mais je ne suis pas sûr que Arles soit capable de dire « moi, maintenant, je vais être moins inondé, je vais avoir des retombées économiques positives, je vais en faire profiter Mornas et Piolenc qui se sont sacrifiés... » (Antoine Lacroix, CNR)

Même s'il porte le projet en tant que partenaire du Plan Rhône, M. Lacroix de la CNR exprime ses réserves : « par expérience d'aménageur, il n'y a que des coups à prendre là-dedans ! ». L'argument de solidarité trouve ses limites dans les études qui montrent et quantifient territorialement les impacts négatifs et positifs. Il apparaît difficile pour la plaine de Piolenc et Mornas d'adhérer au projet qui ne comporte qu'une dégradation de la situation locale. Dès lors, l'alternative à un refus local réside dans la déclinaison du principe de solidarité dans des formes de compensations. Ce processus s'inscrit dans la configuration sociale de la plaine marquée par la cohabitation des agriculteurs et de nouveaux habitants.

Une plaine agricole touchée par la modernisation

Le couloir rhodanien, axe majeur de communication, se resserre en une vallée étroite, qualifié de « goulet » ou d'« estrangulado », qui explique la juxtaposition d'infrastructures de transport et d'aménagement de grande ampleur dans la plaine de Piolenc-Mornas. Conséquence directe de la présence d'infrastructures modernes et de l'implantation d'industries dans la région (complexes nucléaires de Bollène et Marcoule), une population nouvelle est venue s'installer dans les communes de Piolenc et Mornas¹¹. Ces dynamiques

d'aménagement ont participé à la transformation de la plaine rurale en une campagne moderne.

Les anciens habitants évoquent un village devenu « dortoir » au fur et à mesure de l'installation de populations nouvelles venues pour le creusement du canal de la CNR de Donzère-Mondragon, puis pour les sites atomiques de Bollène et Marcoule dont les ouvriers étaient logés dans des cités patronales. Un riverain, originaire de l'Ardèche, s'auto-qualifie « d'arriviste » et observe avec un regard critique les populations qui continuent d'affluer :

M. Chatelais : *Il y a beaucoup de gens maintenant dans le sud c'est des arrivistes comme nous, c'est des étrangers...*

Mais ici, ce n'est pas encore comme la Côte d'Azur ?

M. Chatelais : *Ici ? Si ! Il y a beaucoup de monde ! Puisqu'il y a Caritat [base aérienne militaire d'Orange], il y a Marcoule. Et puis, il y a le TGV aussi... Les gens ont même leur maison là-haut, ils travaillent sur Paris mais ils ont un appartement ou un studio, et puis en trois heures ils sont ici ! Déjà qu'il n'y a pas beaucoup de boulot, et c'est de plus en plus cher ici !* (M. Chatelais, 40 ans, quartier des Pièces, frigoriste, Mornas)

L'intégration au village reste difficile comme l'expriment certains habitants installés depuis vingt ans sans se reconnaître Mornassiens :

Vous ne vous sentez pas particulièrement attaché à Mornas ?

M. Chatelais : *Ce n'est pas qu'on ne se sente pas attaché, mais je ne sais pas... ce village, vous l'avez visité un peu ce village ? C'est accueillant ? Ce n'est pas accueillant ! [...]* Vous vous êtes promenée dans Mornas ?

Oui, dans la rue principale

M. Chatelais : *La grande rue là ? Et bien vous y allez en plein hiver ou là, maintenant [il pleut], vous prenez le cafard ! Mornas, on y est, c'est pour le travail.* (M. Chatelais, 40 ans, quartier des Pièces, frigoriste, Mornas)

D'autres se disent à l'inverse très attachés à leur village et participent à la vie de la commune en se rendant à la boulangerie, l'épicerie et le tabac-presse ou en s'investissant dans le milieu associatif (pompier volontaire, association de protection et de

contre 2209 en 1999. Cette croissance démographique est principalement due à l'installation de nouveaux résidents (cadres, professions intermédiaires, retraités) comme en témoignent la très faible part des résidences secondaires dans l'augmentation du nombre de logements (Données INSEE, recensement 1999).

¹¹ La commune de Piolenc comptait 2184 habitants en 1968 contre 4296 en 1999 et la commune de Mornas 1103 en 1968

défense de la plaine, association du Rieu de Piolenc et de ses environs). Au cours de l'enquête, il est difficile de recueillir le sentiment des « vrais Mornassiens » sur les relations qu'ils entretiennent avec les « nouveaux ». Beaucoup se contentent de dire que « ça se passe très bien », et constatent que « des vieux mornassiens comme nous, il n'y en a plus guère ! Ils sont tous morts, et les enfants, ils partent ailleurs ! ». Les nouveaux habitants sont quant à eux à la fois friands des témoignages des natifs (anecdotes sur le caractère inondable de la plaine, la toponymie de certains lieux) et en même temps, ont des difficultés à trouver leur place dans les réseaux d'interconnaissance, comme le traduit la méconnaissance teintée de condescendance et de crainte à l'égard des anciens :

J'aimerais pouvoir rencontrer des agriculteurs de la plaine, vous sauriez qui je pourrais aller voir ?

Liliane Clerc : *Quelqu'un qui a quelque chose dans la tête pour s'expliquer ! [à propos d'un agriculteur] Il n'a pas grand-chose dans la tête, c'est pas bien de parler comme ça, c'est un peu au ras des pâquerettes ! Quand je vois que quand il traite il ne met même pas un masque ! Il a pas quarante ans, on dirait qu'il a 70 ans !* (Liliane Clerc, 60 ans, Mornas, formatrice retraitée)

Le passage du TGV a, de plus, nécessité la mise en place d'une carrière de gravier au bord du Rhône. Après le chantier, la commune l'a aménagée en une zone industrielle et prévoit de nombreux projets : création d'un port fluvial, agrandissement du parc éolien existant, production d'énergie photovoltaïque, aménagement du plan d'eau rétrocédé à la mairie de Piolenc en un site olympique d'entraînement de canoë-kayak. La volonté moderniste de la municipalité ne fait pas l'unanimité chez les agriculteurs :

On crée des lacs de partout pour prélever du gravier. A Piolenc, il y en a un qui a été fait pour faire la ligne TGV ! Bon, on a pris le gravier, on a créé un lac de 45 hectares. Un autre concasseur, pour avoir du bon gravier, il est en train de faire une propriété de 55 hectares de bonnes terres, toutes nivelées, tout remembré, avec de l'eau à volonté grâce au contre-canal, il y avait des maïs de plus de trois mètres de haut ! Bon, ça va n'être plus qu'un lac ! (Yves Rochus, 61 ans, agriculteur, Piolenc, président du Syndicat des agriculteurs de Piolenc)

M. Clément, élu de Piolenc, témoigne du caractère hybride, urbain et rural, de la politique locale, comme le montre la présence de « vieilles familles » au conseil municipal au côté de non-agriculteurs :

Le problème auquel on arrive dans beaucoup de communes, il n'y a plus d'agriculteurs. Le problème, c'est qu'en population on ne représente pas grand chose, mais on représente quand même tout ça [il montre la plaine].

Vous avez quand même un agriculteur à la mairie, mais vous avez quand même une autre liste qui s'est présentée contre le maire en place, et sur laquelle il n'y avait aucun agriculteur ! Alors une commune rurale de 2000 habitants, je ne sais pas, sincèrement ! Parce qu'on a quand même la connaissance du terrain, on sait comment se passent les choses. (Jean-Christophe Clément, agriculteur-pépinériste, Piolenc, conseiller municipal)

A Mornas, le même clivage traverse le village. La liste d'opposition s'appuie sur les nouveaux habitants regroupés dans une association environnementaliste attachée à la qualité du cadre de vie et le maire sortant reste plus proche des agriculteurs pour qui la terre est avant tout un espace productif.

Des mobilisations du TGV à la stratégie d'arrangement face à la « remise en eau » de la plaine

Dans ce contexte marqué au niveau global par la décentralisation et la montée des préoccupations environnementales et au niveau local par une dynamique de modernisation de la plaine, la construction de la ligne grande vitesse (LGV) Méditerranée de 1996 à 2001, a suscité une mobilisation sans précédent, à laquelle se réfèrent les Mornassiens et Piolençois à propos du projet de remise en eau porté par le plan Rhône. Le monopole technique des grands corps d'Etat est, en effet, remis en question au profit de la concertation et de la gouvernance territoriale investie par des populations urbaines venues « vivre à la campagne ».

Profitant de l'étroitesse de la plaine, les agriculteurs ont « paralysé la France » en bloquant à la fois l'autoroute A7, la nationale 7 et la voie de chemin fer. Aujourd'hui, tous s'accordent pour dire que cette mobilisation « à la gauloise » n'était pas la bonne solution au regard des faibles compensations accordées par Réseau Ferré de France (RFF). En effet, pour les riverains, la « stratégie » de RFF consiste dans un premier temps, à exacerber localement les tensions en proposant plusieurs tracés et dans un second temps, à en choisir un, en fédérant les personnes épargnées contre le groupe minoritaire concerné. Parallèlement aux mobilisations agricoles, l'association de protection et de défense de la plaine créée en 1990 par des nouveaux Mornassiens intervient au titre de la préservation du cadre de vie, comme l'expliquent uns des fondateurs :

D'abord on se protège, ensuite si on nous agresse on se défend ! Il y a une nuance quand même ! [...] C'est un choix de vie ! On est très heureux d'être tombé amoureux de ce cadre de vie, et c'est vrai qu'on sort les griffes pour le protéger quoi ! On veut quelque chose d'équitable pour tout le monde, dans le sens où on a dit tout simplement « ce que l'on ne veut pas pour nous, on ne le veut pas pour les autres. Donc trouvez une autre solution ». (Mme Clerc, Mornas, 60 ans, formatrice retraitée)

A l'inverse des agriculteurs, les membres de l'association affirment avoir « gagné par rapport au TGV », en évitant le passage de six voies, en obtenant des indemnités et des murs antibruit. Les nouveaux habitants prennent ainsi l'ascendant sur les agriculteurs qui défendent leurs terres et leurs pratiques menacées par la pression foncière et les projets d'aménagements. Cette « victoire » modifie les dynamiques de mobilisation et conduit à l'émergence d'une culture de l'arrangement.

Les réactions locales face au projet de remise en eau de la plaine doivent être analysées au regard de cette histoire longue et conflictuelle entre l'intérêt général et les intérêts locaux ainsi que la mobilisation de nouvelles figures de riverains dont le discours ne se réduit pas à la défense des intérêts agricoles.

Les élus de Piolenc et Mornas élaborent un discours justifiant leur refus de voir leur territoire inondé. Après avoir demandé plus de certitude sur l'efficacité technique du projet jugé hasardeux, le maire de Mornas questionne la cohérence de l'action de l'Etat :

On a pris des mesures pour ne plus inonder cette plaine, or aujourd'hui, on va la rendre ré-inondable ! Donc pendant un certain temps, on a laissé faire des constructions, on a laissé faire une certaine production agricole par rapport à cette non-venue des eaux du Rhône, voilà pourquoi pour la deuxième fois je suis contre. (M. Dussargues, Maire de la commune de Mornas, 58 ans, retraité des Postes).

Les élus relaient également l'inquiétude face à la pollution des terres induite par le Rhône porteur de pyralène (PCB) :

Quand vous avez une activité qui est centrée sur la pépinière, avec les risques que l'on sait : l'eau peut apporter des toxiques, parce qu'il y a le problème de la pollution du Rhône, et ça, ce n'est pas vraiment éclairci avec la DIREN et compagnie, ils ne sont pas clairs là-dessus ! Donc moi je veux savoir, je veux avoir des preuves scientifiques comme quoi, et que ça soit écrit, comme quoi les inondations du Rhône ne vont pas faire que nos légumes et nos fruits ne soient plus vendables ! (Jean-Christophe Clément, agriculteur-pépiniériste, Piolenc, conseiller municipal)

Parallèlement à ces arguments contre le projet, les élus envisagent déjà les contreparties et les indemnités à exiger :

Le projet de remise en eau, vous avez deux options : soit on fait les Gaulois, c'est-à-dire on dit « on est contre, on est contre, on résistera jusqu'au bout, on va se mettre en travers des pelles mécaniques, on va aller camper, etc. », ou alors on dit « on est pour, mais à vous de racheter toutes les maisons, toutes les entreprises, toutes les exploitations agricoles qui diront "non mais, avec l'inondation du Rhône, moi je ne peux pas continuer là." »

». *Donc acheter et leur permettre de se réinstaller ailleurs.*

(Jean-Christophe Clément, agriculteur-pépiniériste, Piolenc, conseiller municipal)

De l'extérieur, les municipalités de Piolenc et Mornas forment un front uni contre la remise en eau même si elles ne s'impliquent pas de la même manière. M. Dussargues, de sensibilité communiste, reste focalisé sur les enjeux locaux : « tant que nous n'en aurons pas la finalité, et la décision gouvernementale qui nous dira "ça se fera ou ça se fera pas", c'est difficile de communiquer concrètement ». M. Driey, maire UMP de Piolenc, tend à « politiser » la question pour nourrir des ambitions plus importantes au Conseil général. Il s'exprime dans les réunions avec les porteurs du projet et dans la presse locale. Une association a été créée afin de relayer les craintes des riverains, agriculteurs et industriels « indépendamment » de la municipalité, comme le souligne avec ironie un conseiller municipal. Enfin, la mairie de Piolenc a mandaté un bureau d'études indépendant afin de réaliser une contre-expertise à l'étude approfondie portée par le Plan Rhône. De nombreuses collectivités en aval ont intérêt à voir le projet de remise en eau de la plaine de Piolenc-Mornas aboutir si bien que les deux municipalités se retrouvent certes seules face aux gestionnaires du Plan Rhône et aux territoires aval mais aussi en position de négocier pour éviter tout blocage.

Dans ce contexte, l'argument de solidarité est entendu autrement au niveau local. A Piolenc, les élus soulignent qu'ils sont « déjà solidaires avec plein de choses »¹². La question de la solidarité reçoit cependant un écho favorable chez le maire de Mornas qui se demande « jusqu'à quel point on va être contre ? » :

Alors ça aussi la solidarité, c'est vrai que je me dis, « toi tu n'es pas inondé, et il y a des personnes qui sont inondées et la solidarité tu l'as toujours jouée dans n'importe quelle circonstance, demain c'est les inondations, on te dit que par solidarité avec des gens qui sont noyés plus bas, tu ne joues pas ton rôle de solidarité. » [...] C'est difficile de répondre à ça parce que c'est vrai que tu as un côté solidaire qui te dit, « Diable oui mais si c'est pour inonder mes... ? » (M. Dussargues, Maire de la commune de Mornas, 58 ans, retraité des Postes)

L'argument de solidarité trouve également un certain écho auprès d'anciens agriculteurs sans pour autant emporter leur adhésion au projet. Ils ont, en effet, connu les crues du Rhône et expriment leur empathie à l'égard des populations sinistrées : « Quand il y a des inondations, quand il y a de l'eau partout, on les plaint parce qu'on sait ce que c'est ! On se dit "les pauvres ! Ils n'ont pas fini" ». Mais les habitants s'interrogent plus volontiers sur les bénéficiaires et les sacrifiés de la remise en eau : « Ils veulent

¹² Référence est faite à l'ensemble des infrastructures qui traversent la plaine.

faire ça pour préserver Avignon. Au lieu que l'eau aille à Avignon, elle viendrait là. Ça retarderait quoi ! », « Ils parlent de nous inonder pour soulager les autres », « Quand le Rhône serait à un certain niveau, ils feraient couler l'eau chez nous quoi. Pour dégager les autres. Et surtout pour Avignon qu'ils font ça. Et puis Caderousse pour la solidarité ». En désignant Avignon comme le premier bénéficiaire, la solidarité est interprétée comme le sacrifice de la campagne au profit de la ville. Les habitants recourent à la logique de l'accusation (Langumier, 2008a) pour faire des bénéficiaires du projet les responsables de la remise en eau : « Parce qu'à Avignon, il vous arrive des multinationales, avec l'argent qu'ils ont, ils font ce qu'ils veulent ! ». Certains évoquent en effet la création d'un complexe hôtelier en Courtine, à la confluence de la Durance et du Rhône. La solidarité vantée par les gestionnaires laisse alors la place à l'exacerbation de tensions déjà existantes entre les territoires amont et aval, comme le relate un agriculteur de Piolenc lors d'un échange avec un Camarguais :

Je trouve un type à la sortie de la réunion, un Camarguais haut placé, il avait 300 hectares de riz, il m'a dit « vous savez pourquoi vous allez être inondés à Piolenc ? ». Il m'a dit « c'est à cause de moi ! ». Alors sur le coup, je me dis « il me dit une blague ! ». Alors il me dit « oui, je vais vous dire, moi je suis à Arles, c'est moi qui l'ai demandé ! Ça a été long, mais ça a fini par marcher ! ». J'ai cru qu'il se foutait de moi ! [...] Et il m'a dit, « voilà, eux ils parlaient toujours d'ouvrir à Arles, avant Arles, après Arles, ici là-bas, à Beaucaire, Tarascon, et moi je leur ai dit "et le haut ? Pourquoi on pourrait pas avant ?". Ils m'ont répondu pendant des années « ça ne vaut pas le coup, on ne va pas faire un ouvrage comme ça ». Et à force de m'acharner je suis arrivé à l'obtenir ! (Yves Rochus, 61 ans, agriculteur, Piolenc, président du Syndicat des agriculteurs de Piolenc)

Conclusion

Plutôt que de se référer à la culture du risque¹³ pour rendre compte des réactions de la société locale au projet de remise en eau, nous avons identifié sur le terrain la constitution, dans le temps long, d'une culture de l'arrangement, résultat des conflits successifs à chaque nouvel aménagement. La mémoire du risque ne se manifeste en effet que dans la mesure où l'inondation permet de défendre certains intérêts agricoles et de servir certaines stratégies identitaires. Dès lors, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le passé inondable de la plaine ne joue quasiment aucun rôle dans l'acceptation locale du projet de « remise en eau » de la plaine. C'est au contraire l'expérience de l'opposition au tracé du TGV qui sert de guide à la mobilisation. Dès lors, ce qui apparaît prégnant sur le terrain est bien une

culture de l'arrangement constituée des relations tissées de longue date avec les gestionnaires techniques, les responsables institutionnels et les autorités de la puissance publique, la perception des intérêts et des rapports de force en présence.

Au-delà de la temporalité du projet et de la mobilisation étudiée, l'inscription de l'analyse dans un temps long et sur un territoire circonscrit propose une lecture ethnographique des pratiques de gouvernance à partir de la façon dont des pouvoirs et des contre-pouvoirs se structurent autour d'enjeux environnementaux. Les approches pragmatiques inspirées de la « théorie de la justification » (Lafaye et Thévenot, 1993) ont sans doute étudié, avec le plus de finesse, ces dynamiques à partir des registres discursifs et des grammaires d'actions constitués par les différents acteurs. La démarche présentée se distingue de ces travaux qui reposent sur l'analyse de la constitution d'une controverse qui déterminerait un univers en soi, pour privilégier la manière dont les acteurs locaux se saisissent d'un problème au regard d'une histoire qui le dépasse et les usages qu'ils en font au regard d'un contexte structuré par d'autres enjeux.

Bibliographie

- Blanc N. et S. Bonin, 2008, Grands barrages et habitants, Edition de la Maison des sciences de l'homme, Editions Quae, Paris, 336p.
- Claeys-mekdade Cécilia, 2006, « La participation environnementale à la française : le citoyen, l'Etat... et le sociologue », VertigO, Vol 7, n°3, mis en ligne en décembre 2006, URL : http://www.vertigo.uqam.ca/vol7no3/art12vol7no3/frame_article.html. Consulté le 1er novembre 2008.
- Coanus T., F. Duchene et E. Martinais, 1999, « Les relations entre gestionnaires du risque urbain avec les populations riveraines. Critique d'une certaine idée de la communication », Annales des Mines, n°, pp 5-17
- Duchene F., C. Morel-Journel, (dir), 2004, De la culture du risque. Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains, Edition de l'Aube, Paris, 167p.
- Duchene F. et C. Morel-Journel, 2000, « Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ? », Geocarrefour, Revue de géographie de Lyon, volume 75, n°3, pp 221-226.
- Gentric J. et J. Langumier, 2009, « Inondation des villes, inondations des champs. Norme et territoire dans la prévention des inondations sur l'île de la Barthelasse (Avignon), Natures, sciences, sociétés, n°3/ 2009, à paraître
- Giandou A., 2000, L'échec d'une colonisation agricole et ses conséquences : La Crau, Ruralia, [En ligne], mis en ligne le 25 janvier 2005. URL : <http://ruralia.revues.org/document140.html>. Consulté le 28 avril 2008.
- Lafaye C. et L. Thevenot, 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », Revue française de sociologie, vol 34, n° 4, pp. 495-524
- Langumier, J., 2008a, Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe, ENS Editions, Lyon
- Langumier, J., 2008b, « Soutien psychologique et culture du risque : deux réponses institutionnelles contraires face aux émotions de la catastrophe », in Hernandez Fabrice, Marche Hélène, Lézé Samuel (dir.), Le langage social des émotions. Etudes sur les rapports au corps et à la santé, Anthropos-Economica, Paris, pp. 320-349.
- Lolive, J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », Politix, vol 10, n° 39, pp. 109-130
- Marie, M., 1996, « Aménager ou Ménager le territoire », Les Annales des Ponts et chaussées, n°77, pp 67-76
- Verniere, B., 1999, L'action publique entre stabilité et changement : un siècle d'aménagement du Rhône, 1899-1999, IEP de Lyon, 120p.

¹³ Pour une analyse critique de cette notion, on pourra se référer aux travaux de François Duchêne, Christelle Morel-Journel, Emmanuel Martinais et Thierry Coanus (1999, 2000 et 2004) et de Julien Langumier (2008b).